

**Recommandations du secteur des produits de la forêt en vue du
budget 2014**

Automne 2013

Forest Products Association of Canada
fpac.ca



Association des produits forestiers du Canada
fpac.ca

Recommandations en vue du budget 2014

Sommaire

Le gouvernement peut appuyer les emplois et la croissance, accélérer la transformation du secteur et aider ce dernier à atteindre ses objectifs énoncés dans sa Vision 2020 par les mesures suivantes :

- I. **Poursuivre et refinancer le programme ITIF (Investissements dans la transformation de l'industrie forestière)**
 - ITIF soutient l'industrie dans le développement de technologies innovantes, la diversification de ses revenus par des produits non traditionnels, la création de nouveaux emplois et l'amélioration de la viabilité économique du secteur. En appuyant des démonstrations et des applications commerciales inédites, ce programme positionne le Canada de telle sorte qu'il ait accès aux nouveaux marchés mondiaux.
 - Ce programme a été très fructueux, mais il va être éliminé le 31 mars 2014.
 - Il faudrait réinjecter 500 millions de dollars au cours des 6 prochaines années dans le programme, répartis de la manière suivante : 25 millions les deux premières années, 75 millions les deux années suivantes, et 150 millions les deux dernières années.
 - **Le renouvellement du programme appuierait l'engagement suivant du gouvernement annoncé lors du dernier discours du Trône « Et notre gouvernement continuera de soutenir l'innovation et de trouver de nouvelles opportunités d'exportation pour les entreprises canadiennes ».**

- II. **Appuyer la recherche et développement (R et D) du secteur forestier**
 - L'organisme FIBRE (Forest Innovation by Research and Education) appuie la R et D et la transformation dans le secteur forestier par la voie de huit réseaux universitaires.
 - Le financement actuel de FIBRE, assuré actuellement par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), se termine en 2015.
 - À partir de 2015, le gouvernement fédéral devrait fournir 60 millions de dollars sur trois ans au CRSNG, ou à tout autre organe compétent, pour que celui-ci continue le travail de R et D dans le secteur forestier par la voie de FIBRE.

- III. **Élargir les critères d'admissibilité au Fonds de biocarburants ProGen de Technologies du développement durable du Canada (TDDC)**
 - Les critères d'admissibilité pour obtenir un soutien par la voie du Fonds de biocarburants ProGen de TDDC ne portent actuellement que sur des projets de biocarburants.
 - Le fonds est sous-financé.
 - D'autres secteurs de la bioéconomie, notamment les produits forestiers, pourraient bénéficier d'un soutien du même ordre afin d'éliminer les risques que présentent les projets fondés sur la bioéconomie et, en fin de compte, mieux positionner le Canada dans un marché en croissance rapide.
 - Les critères d'admissibilité à ce fonds devraient être élargis pour tenir compte de toute la gamme de possibilités liées à la bioénergie ou à la bioéconomie.
 - Cette mesure ne comporte aucun coût supplémentaire.

Contexte

Incidence économique de haut niveau

- Les produits forestiers canadiens demeurent une pierre angulaire de l'économie du pays.
- Ce secteur, qui pèse 57 milliards de dollars dans l'économie, est la troisième industrie manufacturière au pays (après l'équipement de transport et l'alimentaire).
- Représente 26 milliards de dollars d'exportations – et notre principale exploitation vers l'Asie.
- Source de 234 000 emplois directs (très peu de saisonniers), plus 360 000 emplois indirects dans 200 collectivités qui dépendent des forêts, d'un océan à l'autre.

Vision 2020

- La vision de notre secteur est que « D'ici 2020, l'industrie canadienne des produits forestiers fera tourner la nouvelle économie du Canada en étant écologique, innovatrice et ouverte sur le monde ». Vision 2020 établit trois objectifs ambitieux pour le secteur :
 - **les produits** : Générer **20 milliards de dollars de plus en activité économique** grâce aux innovations et au développement des marchés
 - **la performance** : Réaliser **35 % d'améliorations** supplémentaires pour ce qui est de l'empreinte du secteur sur l'environnement
 - **les personnes** : Renouveler la main-d'œuvre par l'embauche d'au moins **60 000 nouveaux employés**, notamment des femmes, des Autochtones et des immigrants

L'innovation est nécessaire

- L'innovation est la clé de la productivité future du Canada. Nous estimons que le secteur des produits forestiers doit être axé sur l'innovation – par la **transformation** – pour assurer sa prospérité à long terme, surtout dans les collectivités rurales.
- Le secteur est déterminé à assumer la plus lourde part de sa propre transformation, mais il a besoin d'un **partenariat avec le gouvernement pour y parvenir** – surtout pour mener l'innovation au dernier stade qu'est la maturité commerciale. Parce que ces initiatives présentent des risques élevés, il est difficile de se financer sur les marchés de capitaux, et l'appui du gouvernement est donc nécessaire pour éliminer les risques inhérents à cette étape critique de l'adoption de l'innovation.
- Le secteur est reconnaissant au gouvernement fédéral de l'important appui qu'il lui fournit ces dernières années (Programme d'écologisation des pâtes et papiers, mesures d'innovation dans le secteur forestier et développement des marchés dans le secteur). En particulier, le programme **ITIF Investissements dans la transformation de l'industrie forestière** a été très fructueux pour ce qui est d'appuyer l'adoption d'innovations par le secteur forestier. Grâce à ce programme, les emplois et la prospérité économique sont plus solides dans 15 collectivités rurales.
- Nous sommes au courant de la situation budgétaire difficile dans laquelle se trouve le gouvernement et comprenons que les investissements futurs doivent être ciblés, stratégiques et percutants.

En continuant de travailler avec le secteur pour appuyer la transformation, le gouvernement peut contribuer à la création de débouchés et d'emplois, surtout dans les régions rurales de sorte que le Canada s'assure d'un secteur forestier de calibre mondial compétitif à long terme.

Recommandations en vue du budget 2014

Soutien du secteur de la transformation

Pour atteindre notre objectif établi dans notre Vision 2020 de 20 milliards de revenus provenant de nouveaux produits et de nouveaux marchés, le Canada doit conserver son grand attrait pour les investisseurs étrangers, éliminer les risques inhérents aux applications commerciales inédites de technologie et créer des débouchés pour les produits novateurs. À cette fin, l'Association recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour :

I. Poursuivre et refinancer le très fructueux programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF)

- Le programme ITIF a connu un succès remarquable jusqu'ici. Les 100 millions de dollars qui y ont été attribués ces quatre premières années d'existence ont permis au secteur de proposer des projets – auxquels elles ont financièrement contribué – qui dépassaient de loin la capacité de financement du gouvernement. Il est bon de noter les marques de succès suivantes :
 - 107 demandes de projet valant 2 milliards de dollars
 - 15 projets financés dans 5 provinces (au coût moyen de 21 millions de dollars, dont 39 % demandés dans le cadre de ITIF)
 - 1 800 emplois créés en conséquence directe des projets de ITIF, directs et indirects
 - des investissements au Canada
 - chaque dollar provenant de ITIF investi a permis d'obtenir 1,89 \$ d'entreprises, a créé 0,40 \$ de recettes fiscales et a produit un RCI de 27 %
- Le secteur des produits forestiers canadien jouit d'une position idéale pour exceller dans ce marché mondial dynamique et à forte croissance de bioproduits, comme les carburants, l'énergie, les plastiques et les produits chimiques à valeur ajoutée provenant de la biomasse.
- Compte tenu de l'abondance de ses ressources forestières, de son intérêt pour l'innovation et de sa place de chef de file mondial en matière de gestion forestière responsable et progressiste, le Canada a le potentiel d'être une locomotive dans ce domaine.
- L'analyse qu'a faite l'APFC dans le cadre de son Projet de la voie biotechnologique laisse entendre que les usines intégrées pourraient créer cinq fois plus d'emplois que les centrales de bioénergie indépendantes.
- Nos concurrents étrangers adoptent déjà cette approche — et des pays comme les États-Unis et l'Europe subventionnent massivement leurs industries pour qu'elles soient plus rapidement prêtes pour la bioéconomie du 21^e siècle.
- Si nous n'agissons pas, le secteur canadien risque fort de prendre du retard et de perdre des emplois.
- Aider le secteur par la voie de ITIF est une manière d'égaliser les chances pour que l'on puisse exploiter ces débouchés et maintenir les emplois ici au Canada.
- **Le ITIF devrait prendre fin le 31 mars 2014.**
- **L'APFC recommande d'injecter 500 millions de dollars dans ce programme au cours des 6 prochaines années de la manière suivante : 25 millions pour 2014-2015 et pour 2015-2016; 75 millions pour 2016-2017 et pour 2017-2018; et 150 millions pour 2018-2019 et pour 2019-2020.** Cette durée et ces sommes reflètent les objectifs de la Vision 2020 du secteur, la situation budgétaire à court terme du gouvernement et des considérations pratiques concernant les grands projets et les délais nécessaires pour lancer de nouveaux appels de candidature.

- **Le renouvellement de ce programme appuierait l'engagement pris dans le dernier discours du Trône, à savoir : « Et notre gouvernement continuera de soutenir l'innovation et de trouver de nouvelles opportunités d'exportation pour les entreprises canadiennes ».**

II. Appuyer la recherche et développement du secteur forestier

- Depuis 2011, FIBRE (Forest Innovation by Research and Education) appuie l'innovation et la recherche dans le secteur forestier et contribue en fin de compte à sa transformation.
- FIBRE assure la coordination entre huit réseaux de R et D universitaires liés au secteur forestier portant sur l'élaboration et l'utilisation des produits forestiers de la prochaine génération. La création de produits est critique pour la rentabilité et la durabilité économique du secteur.
- Le financement de FIBRE, actuellement assuré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) se termine en 2015.
- **L'APFC recommande que :**
 - **dès 2015, on attribue 60 millions de dollars sur trois ans au CRSNG ou à tout autre organe compétent pour continuer le travail de R et D dans le secteur forestier;**
 - **FIBRE devrait continuer de coordonner le système en général.**

III. Élargir les critères d'admissibilité au Fonds de biocarburants ProGen de Technologies du développement durable du Canada (TDDC)

- TDDC finance actuellement le Fonds de biocarburants ProGen à hauteur de 500 millions de dollars pour appuyer la commercialisation des carburants renouvelables. Ce fonds est axé sur les matières biologiques autres que les ressources renouvelables traditionnelles provenant de fermes canadiennes.
- Seuls les projets de biocarburant peuvent obtenir un soutien – mais le fonds est sous-financé.
- Les autres secteurs de la bioéconomie canadienne n'ont pas accès à un fonds de ce genre pour les appuyer pendant l'étape critique de la commercialisation. Il s'agit notamment, sans s'y limiter, des secteurs des produits chimiques, de l'automobile, de l'aérospatiale, des carburants, des produits forestiers et de l'agriculture.
- L'appui à la commercialisation permettrait aux entreprises de ces secteurs de faire preuve d'innovation et d'éliminer une partie des risques que présentent les projets portant sur la bioéconomie, et de mieux positionner le Canada sur un marché mondial en rapide croissance.
- **L'Association recommande d'élargir les critères d'admissibilité au Fonds de biocarburants ProGen de TDDC, doté de 500 millions de dollars, de manière à englober toute la gamme de possibilités bioénergétiques et de bioproduits. Cet élargissement des critères serait conforme aux objectifs généraux du fonds actuel et contribuerait :**
 - à l'établissement d'installations de démonstration commerciales novatrices;
 - à l'utilisation efficace de matières biologiques issues de la biomasse canadiennes, notamment la biomasse d'origine forestière;
 - aux chances de succès de chaque projet d'être commercialisé;
 - à l'innovation et à la commercialisation de nouveaux produits durables sur le plan environnemental.
- Cette mesure ne s'assortit d'aucun coût supplémentaire.